

Synthèse de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Saint-Lunaire



Elue Meilleure petite ville pour la biodiversité 2019



POURQUOI UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE ?

La biodiversité est aujourd'hui considérée comme un patrimoine naturel au même titre que le patrimoine culturel et architectural. Mais aujourd'hui cette biodiversité est menacée par plusieurs facteurs, comme la destruction et la fragmentation des habitats, la surexploitation des ressources, la pollution, le changement climatique ou les espèces exotiques



Figure 1 : Chiffres de la perte de biodiversité, (Source de données : Rapport Planète Vivante, WWF France, 2014 et rapport de l'IPBES (Nations-Unies), 2019)

Le Ministère chargé de l'Écologie a mis en place en 2010, dans le cadre de l'année internationale pour la biodiversité, un programme de développement des « Atlas de la Biodiversité Communale ». Le programme a été renouvelé pour l'année 2018, porté par l'Agence Française de la Biodiversité nouvellement créée.

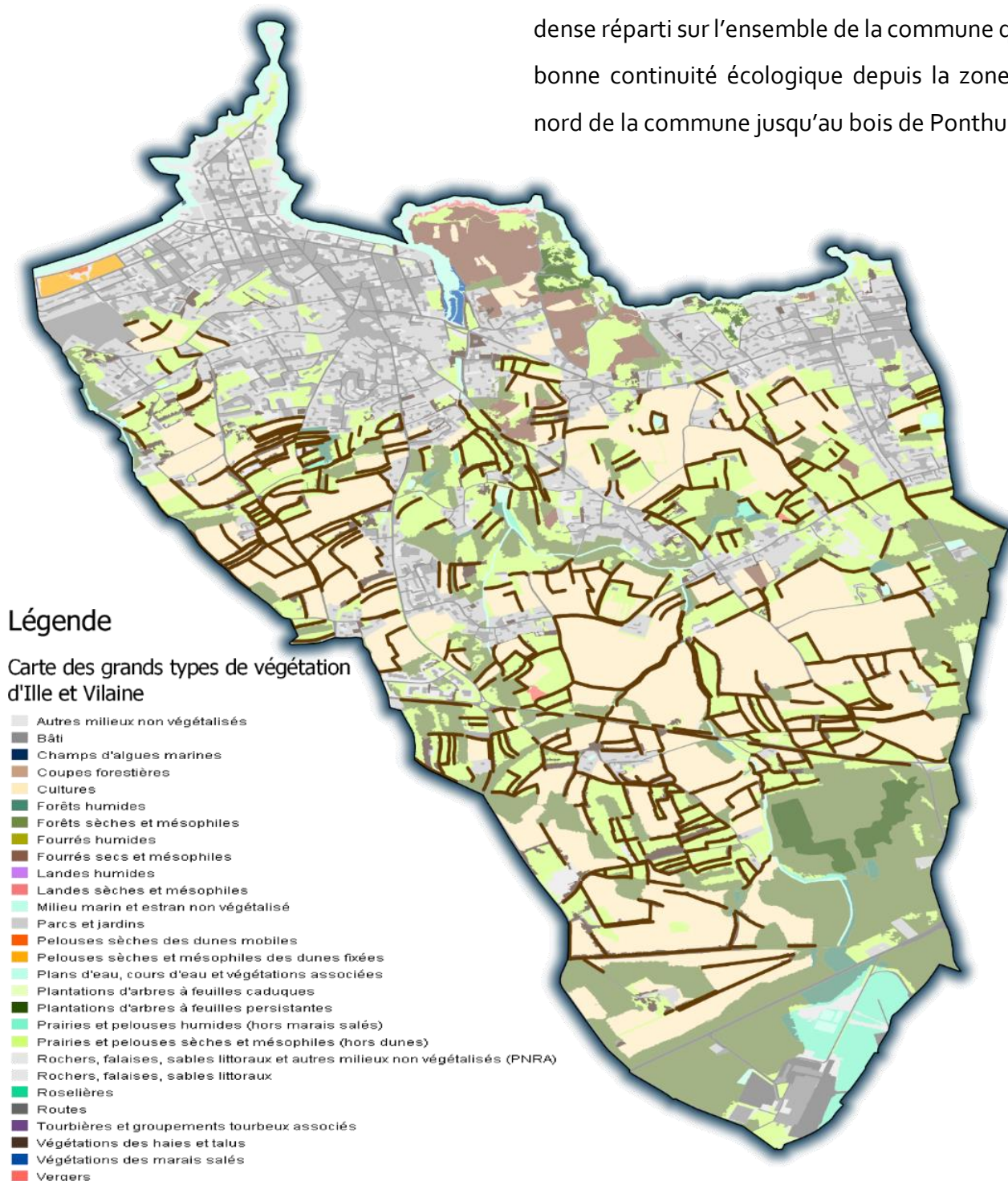
La commune a souhaité s'engager dans cette démarche pour plusieurs raisons :

- Développer des connaissances sur la biodiversité à une échelle communale, plus fine que les sources de données disponibles (à l'échelle régionale, nationale ...)
- Sensibiliser et informer la population
- Intégrer ces données à la trame verte et bleue dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme

HABITATS ET VEGETATION SUR LA COMMUNE

La commune de Saint-Lunaire présente une grande diversité d'habitats et de type de végétation. Trois sites de la commune appartiennent au classement « Zone Spéciale de Conservation » de la baie de Lancier : la pointe du Décollé, la Pointe du Nick et le secteur de la Fourberie. Ces secteurs sont de réels réservoirs de biodiversité puisqu'ils présentent une diversité d'habitat et peu de fréquentation.

On observe également sur la commune un réseau bocager dense réparti sur l'ensemble de la commune qui permet une bonne continuité écologique depuis la zone urbanisée au nord de la commune jusqu'au bois de Ponthual au sud.

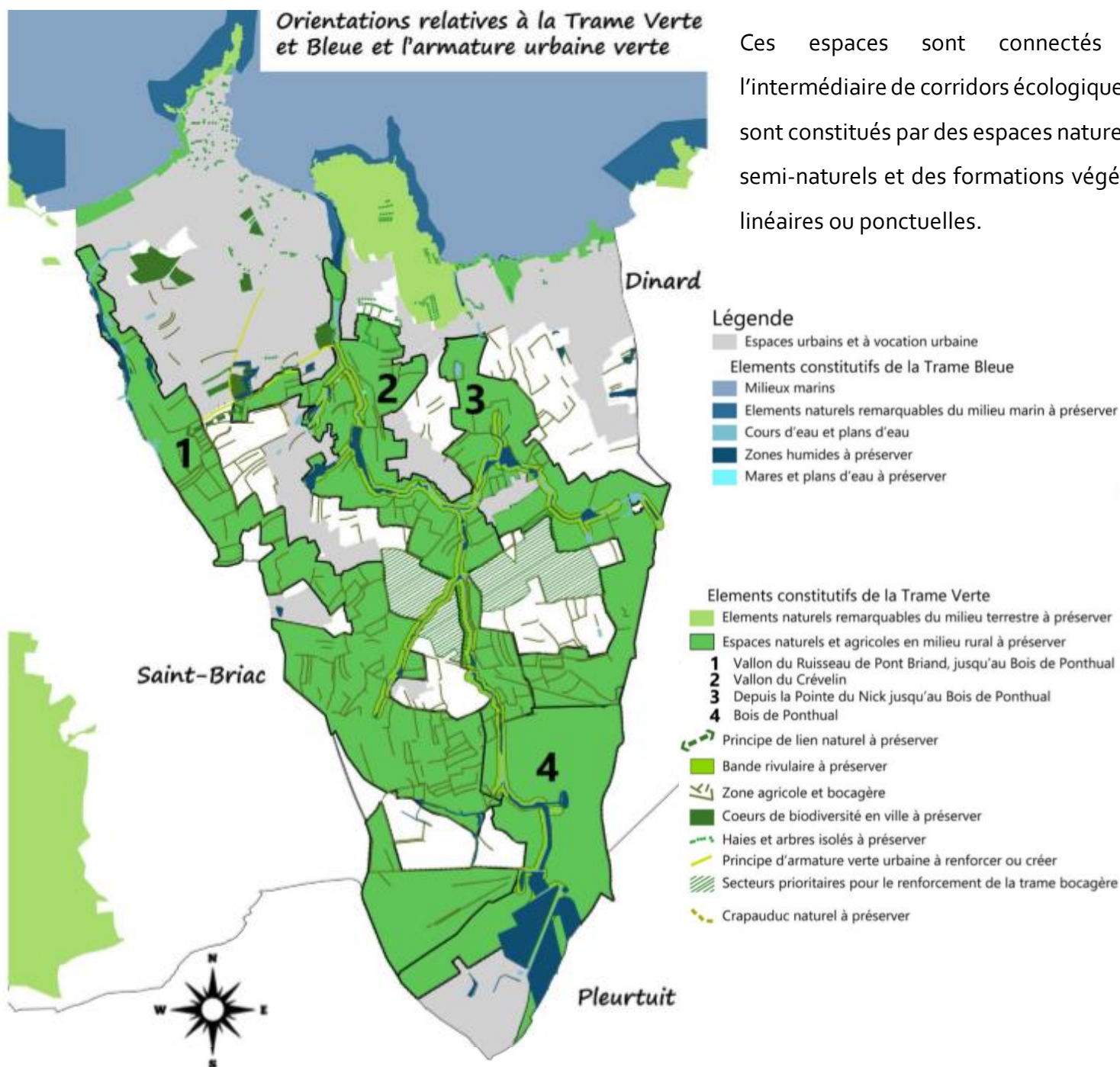


TRAME VERTE ET BLEUE

Les objectifs de la trame verte et bleue sont de conserver le bon état écologique des habitats et des masses d'eau afin de préserver les différentes espèces présentes et d'identifier et délimiter des continuités écologiques pour permettre aux espèces animales et végétales, dont la préservation ou la remise en bon état constitue un enjeu national ou régional, de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation.

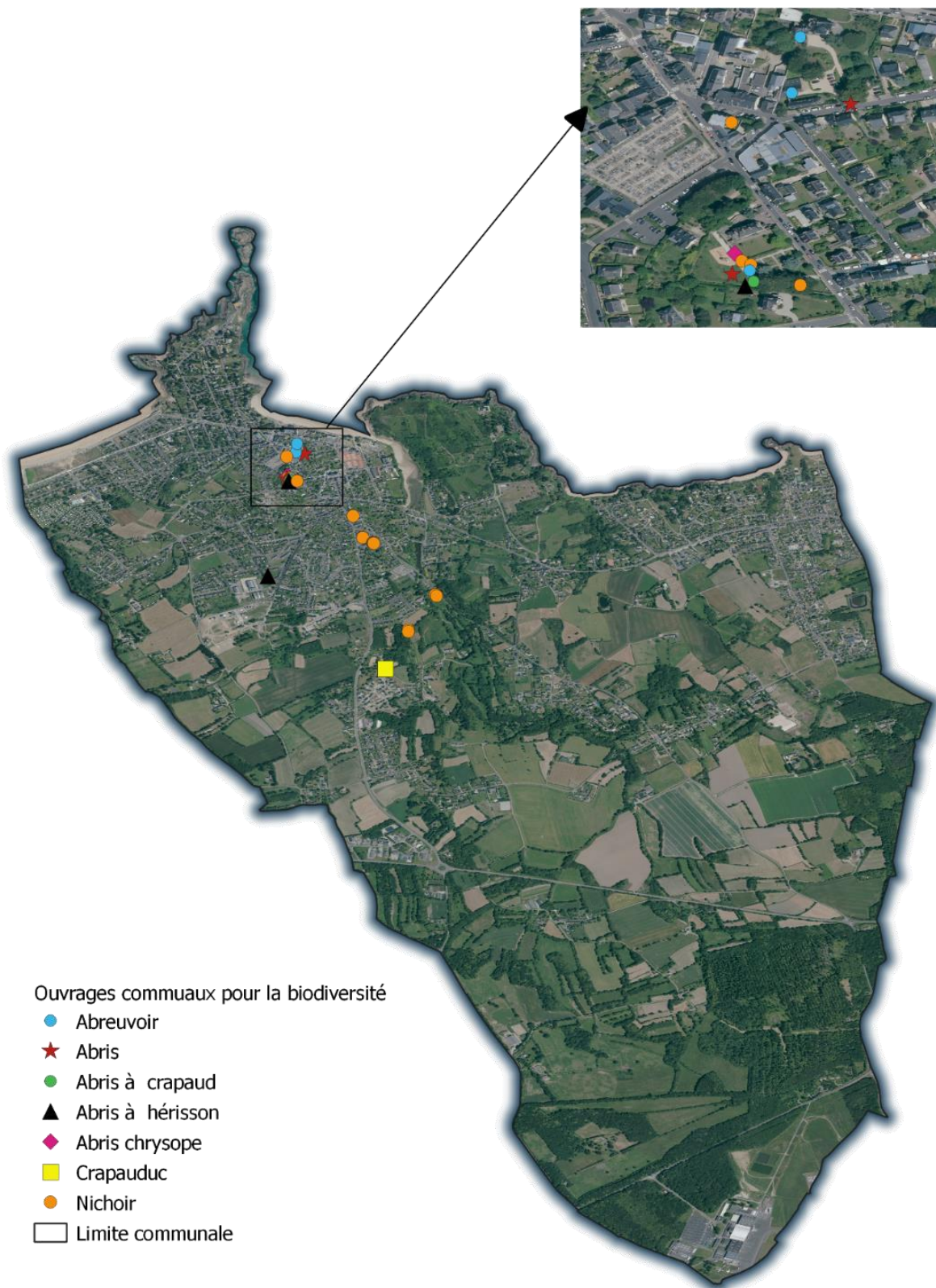
Ainsi, sur la commune de Saint-Lunaire la trame verte et bleue se caractérise par les réservoirs de biodiversité qui comprennent les espaces protégés tels que la pointe du Décollé, la pointe du Nick, ainsi que des espaces présentant des caractéristiques intéressantes pour le développement de la biodiversité.

Ces espaces sont connectés par l'intermédiaire de corridors écologiques qui sont constitués par des espaces naturels ou semi-naturels et des formations végétales linéaires ou ponctuelles.



ENGAGEMENTS ET ACTIONS DE LA COMMUNE

La commune de Saint-Lunaire est engagée pour la biodiversité depuis longtemps et a mis en place de nombreuses actions. La commune a mis en place des ouvrages pour la biodiversité (abreuvoirs, nichoirs ...), a modifié son réseau d'éclairage public pour réduire son impact sur la biodiversité (notamment sur l'intensité lumineuse et la hauteur des mâts), elle recense les espèces invasives pour mieux les maîtriser. Récemment, la commune a également développé une charte biodiversité pour gérer son patrimoine jardins communal et son



LAMPYRES

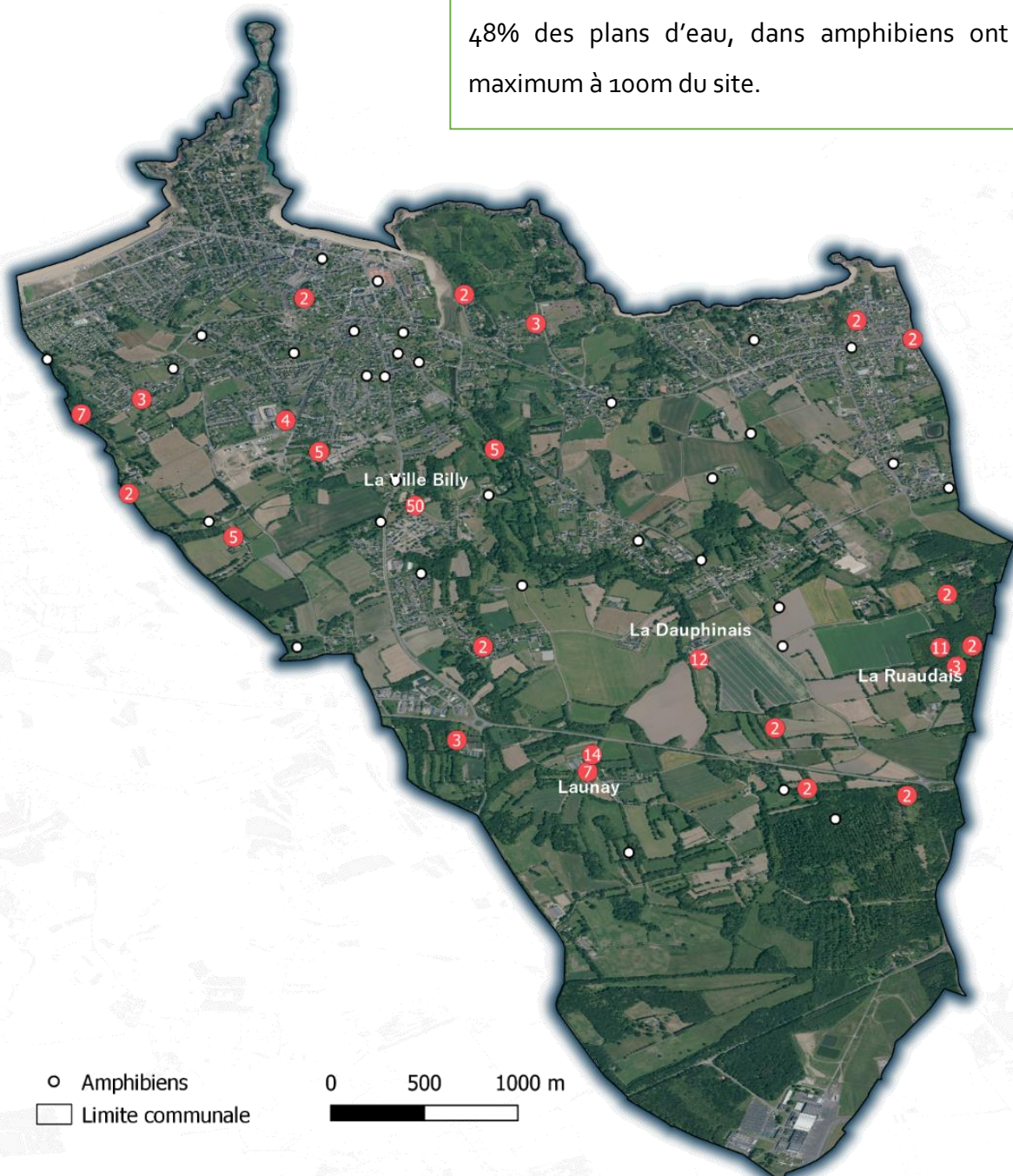
Les vers luisants ou lampyres (*Lampyrus noctiluca*) appartiennent à l'ordre des insectes coléoptères. Sur la commune de Saint-Lunaire, un nombre significatif d'individus a été observé en zone urbaine. Chaque individu observé est localisé hors du halot du lampadaire du réseau d'éclairage public, ce qui est cohérent puisque c'est une espèce sensible à la luminosité.



AMPHIBIENS

9 espèces ont été observées sur la commune, principalement à la ville Billy, Launay, la Dauphinais ou encore la Ruaudais. On observe également une zone intéressante au nord-ouest de la commune, près de la limite avec Saint-Briac, puisqu'à cet endroit **3 espèces quasi menacées ont été observées** (alyte accoucheur, pélodyte ponctué et triton alpestre).

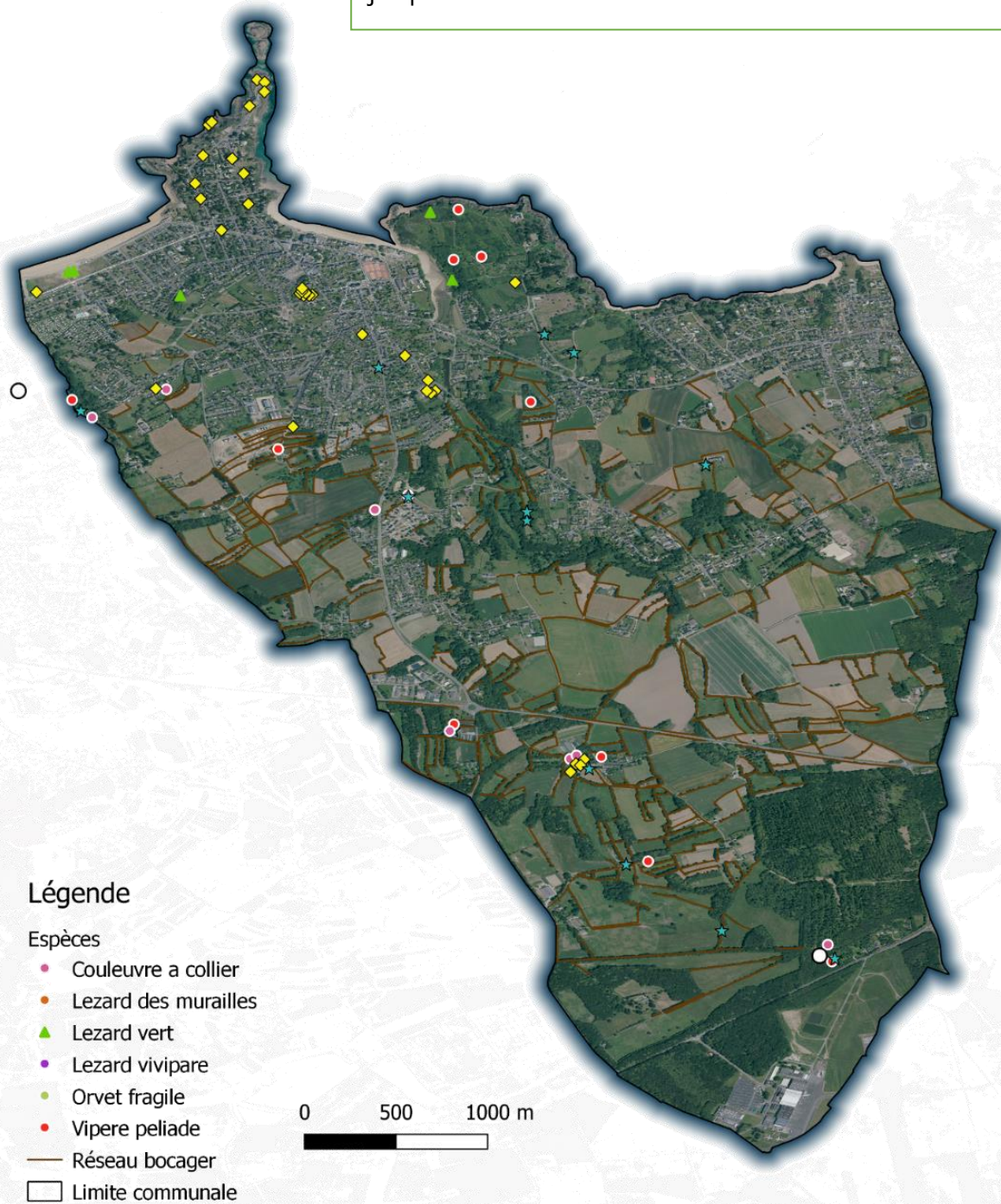
Les zones humides et les plans d'eau sont essentiels à conserver pour le maintien des amphibiens sur la commune ; 62% des individus ont été observés à 100m près de zones humides et sur 48% des plans d'eau, dans amphibiens ont été observés au maximum à 100m du site.



REPTILES

6 espèces ont été observées sur la commune, dont le lézard vivipare et la vipère péliade qui sont deux espèces vulnérables à l'échelle nationale.

Les reptiles sont de bons indicateurs du milieu terrestre ; ils apprécient une diversité de **micro-habitats locaux** qui leur offre un couvert végétal utile à leur thermorégulation (abri et exposition) et des proies abondantes. La vipère péliade est une espèce indicatrice de la continuité écologique, elle est très sensible au bocage. Sur la commune elle est observable de la pointe du Nick jusqu'au bois de Ponthual



OISEAUX

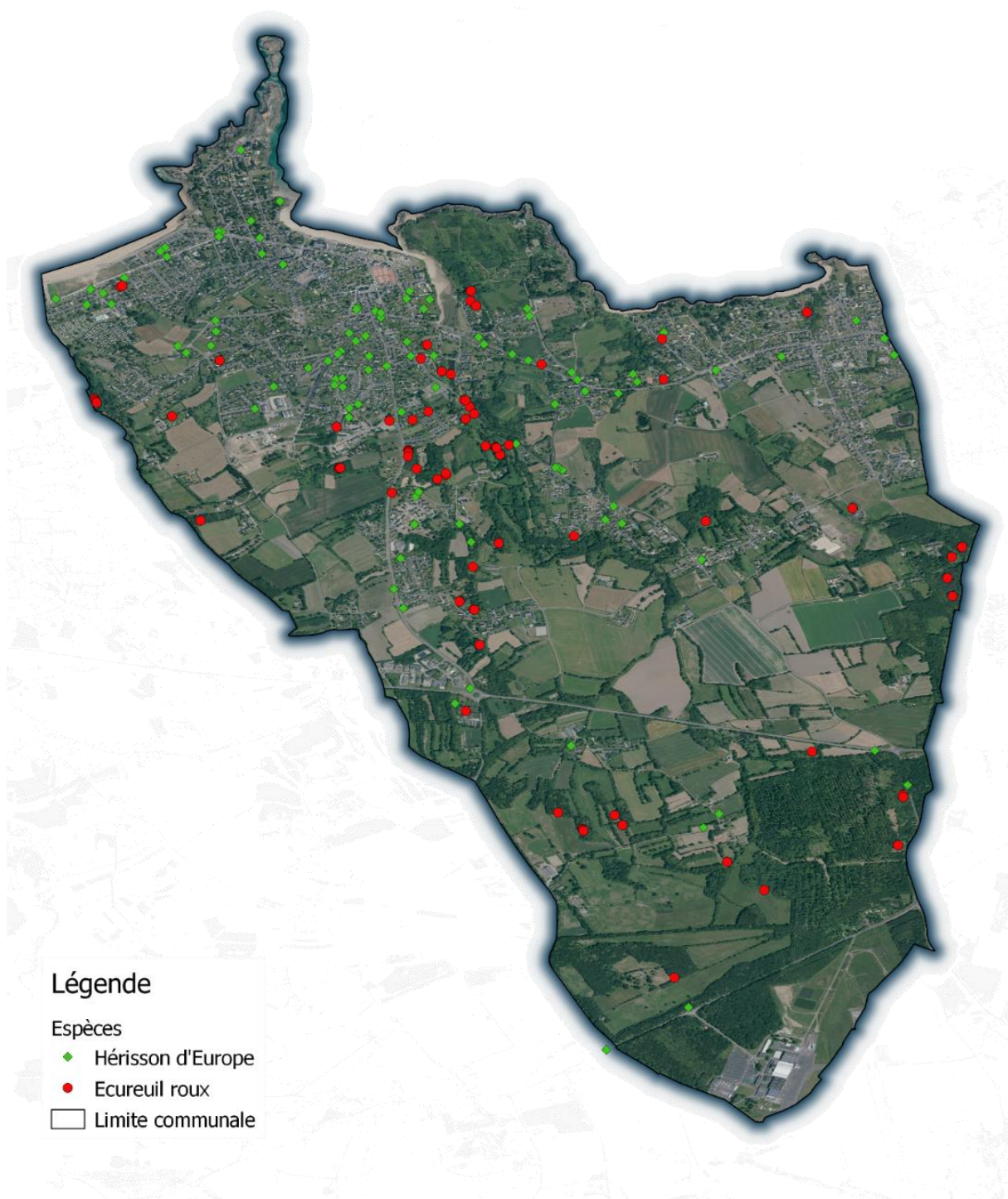
110 espèces ont été observées sur la commune. 5 espèces ont été ciblées dans le cadre de l'observatoire participatif : le bouvreuil pivoine (24 individus observés), 28 Hirondelles de fenêtre dont 19 nidifications, 29 hirondelles rustiques dont 21 nids, 7 martinets nidifiant et 156 moineaux domestiques dont 41 nids.

Les Bouvreuil Pivoine est une espèce intéressante comme indicatrice de la **continuité écologique**. Dans l'ouest de la France, cette espèce est présente dans les **marais boisés, les bosquets denses, les zones cultivées et les jardins**. La diminution du bocage et le débroussaillage des sous-bois est une menace pour l'espèce. Sur la commune, le bouvreuil a été observé sur l'ensemble du territoire



MAMMIFERES

27 espèces ont été observées sur la commune. L'observatoire s'est concentré sur les Hérissons d'Europe et l'Ecureuil roux ; 187 données au total ont été relevées. 11 micromammifères ont été observés dont le muscardin qui est une espèce quasi-menacée en Bretagne.



SYNTHESE

| <i>Classes</i> | <i>Ordre</i> | <i>Espèces</i> | <i>Nombre d'espèces observées sur le territoire</i> | <i>Nombre d'espèces observables en Bretagne</i> | <i>Niveau de connaissance (%)</i> |
|----------------|--------------|------------------------------------|---|---|-----------------------------------|
| Amphibiens | Urodèles | Espèces en danger critique (CR) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces en danger (EN) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 0 | 1 | 0% |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 1 | 2 | 50% |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 3 | 3 | 100% |
| | Anoures | Espèces en danger critique (CR) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces en danger (EN) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 2 | 4 | 50% |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 2 | 3 | 67% |
| | | Données insuffisantes (DD) | 1 | 1 | 100% |
| Reptiles | | Espèces en danger critique (CR) | 0 | | - |
| | | Espèces en danger (EN) | 1 | 1 | 100% |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 0 | 0 | - |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 4 | 5 | 80% |
| | | Données insuffisantes (DD) | 2 | 2 | 100% |

| | | | | | |
|------------|-------------------------------|---|----|----|------|
| Mammifères | | Espèces en danger critique (CR) | 1 | 1 | 100% |
| | | Espèces en danger (EN) | 1 | 4 | 25% |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 0 | 2 | 0% |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 3 | 5 | 60% |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 18 | 22 | 82% |
| | | Données insuffisantes (DD) | 4 | 13 | 31% |
| | Micro- ¹ mammifère | 20 espèces de Bretagne | 11 | 20 | 55% |
| | | Espèces cibles | 3 | 11 | 27% |
| Oiseaux | | Espèces en danger critique (CR) | 0 | 12 | 0% |
| | | Espèces en danger (EN) | 1 | 28 | 4% |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 3 | 19 | 16% |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 3 | 10 | 30% |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 55 | 81 | 68% |
| Poissons | | 50 espèces déterminantes de Bretagne ² | 23 | 50 | 46% |
| Insectes | Lépidoptères Rhopalocères | Espèces en danger critique (CR) | 0 | 4 | 0% |
| | | Espèces en danger (EN) | 0 | 11 | 0% |
| | | Espèces vulnérables (VU) | 0 | 4 | 0% |
| | | Espèces quasi-menacées (NT) | 0 | 6 | 0% |
| | | Espèces préoccupation mineure (LC) | 29 | 49 | 59% |

¹ <http://gmb.bzh/actualite/contrat-nature-micromammiferes-et-trame-verte-et-bleue-en-bretagne-2016-2019/>

² https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/methodo_znieff_poissons_marins2019_o.pdf